

Colloque

*Écritures : sur les traces de Jack Goody*

ENSSIB- École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques

24-26 janvier 2008

Proposition de communication – Clara Lamireau

L'écriture votive dans les lieux de culte catholique : un processus de canonisation ?
---

La question centrale posée par Jack Goody dans son ouvrage *The Power of the Written Tradition*<sup>1</sup> est la suivante : quelle est l'incidence du passage de l'oral à l'écrit sur certaines activités humaines, dans un contexte culturel où oralité et écriture coexistent ? Renouant avec son hypothèse de la littératie, selon laquelle l'invention, l'adoption et l'usage de l'écriture ont modifié les pratiques sociales et les processus cognitifs des personnes impliquées, il la développe et la nuance en s'appuyant, entre autres exemples, sur des pratiques religieuses.

Nous souhaiterions dans cette communication éprouver le concept de canonisation mis en avant par Jack Goody, en se fondant sur les données de terrain de notre enquête ethnographique portant sur les pratiques de prière écrite dans les lieux de culte parisiens. Graffitis sur des statues de saints, neuvaines écrites déposées sur des autels, inscriptions sur des « cahiers d'intentions de prière » : nombreuses sont les formes d'écriture votive qui ont retenu notre attention dans les églises et lieux de pèlerinage. Le but de ce travail est de comprendre le statut de ces prières écrites et leur processus d'intégration par l'institution catholique et par les fidèles.

Pour Jack Goody, la canonisation implique, dans un contexte profane comme dans un contexte religieux, « le processus (...) par lequel l'activité humaine s'institutionnalise, fait autorité, est reconnue comme canonique »<sup>2</sup>. Le canon, dans son acception religieuse, désigne en effet le texte consignait une décision de l'autorité ecclésiastique fixant la règle de la foi et de la discipline, mais aussi l'ensemble des livres reconnus par le Judaïsme ou les Églises chrétiennes comme inspirés.

La canonisation passerait donc par la production d'un texte, fixant une référence à laquelle tout praticien doit se référer. De là découle l'une des thèses importantes de Jack Goody, à savoir le rapport entre orthodoxie religieuse et écriture. La consignation par

---

1 Goody, J. (2000), *The Power of the Written Tradition*, Washington, Smithsonian Institution Press (*Pouvoirs et savoirs de l'écrit*, traduction de Claire Maniez, coordination Jean-Marie Privat, Paris, Éditions La Dispute, 2007)

2 idem, p. 177

écrit d'un rituel favoriserait sa restitution et sa répétition à l'identique, tout en fixant les prescriptions et les variantes.

Si nous prenons la liturgie de la messe catholique romaine telle qu'elle est consignée dans le *Missale Romanum*, nous voyons que la distribution des rôles (prêtre, animateurs liturgiques, assemblée), les formules, les gestes, les chants, les textes bibliques et les variantes autorisées sont tous détaillés. Une place particulière est réservée à l'eucharistie, qui, en tant que sacrement, est le rite dont la forme est la plus contrôlée. Dans le cas de la messe, l'autorité de l'écrit est manifeste, que ce soit par la consignation du rituel dans les livres liturgiques ou le rapport scrupuleusement ordonné au canon des livres saints.

Or les pratiques d'écriture votive dans les lieux de culte catholique nous révèlent un usage de l'écriture et un rapport aux textes canoniques oscillant entre orthodoxie et hétérodoxie. Jack Goody souligne d'ailleurs brièvement cette fonction hétérodoxe de l'écrit lorsqu'il affirme que « la force hégémonique du canon (...) ne va pas sans être parfois remise en question dans le monde de l'écrit » et que « l'écriture (...) sert aussi la contre-culture »<sup>3</sup>. La prière écrite échappe pour le moment à toute définition, classification et réglementation officielle de la part des instances catholiques. Elle n'est citée ni dans le Cathéchisme de l'Église Catholique dont la quatrième partie définit les différentes formes de prière, ni dans les textes de la Congrégation pour le culte divin et la discipline des sacrements qui régissent les exercices de piété, ni dans le Droit Canon dont une section traite de la diffusion de l'écrit. A cette invisibilité institutionnelle s'oppose une présence, dans la majorité des lieux de culte catholiques parisiens, de messages écrits adressés à Dieu, au Christ, à la Vierge et aux saints. L'invisibilité de ces pratiques semble également paradoxale au sein de cette religion de l'écrit.

Deux aspects de ce paradoxe pourront être abordés dans cette communication. Le premier aspect est le rapport entretenu par les orants-scripteurs avec les prières principales de l'Église catholique, qui sont des textes approuvés par l'institution. Les Psaumes, le Notre Père ou l'Ave Maria servent parfois de base à l'inventivité des orants, qui prennent alors des libertés par rapport aux textes originaux. Les écrits de certains saints, qui ont laissé derrière eux des prières personnelles, servent aussi d'appui à l'inspiration de ces orants. Dans un autre registre, des formes de prières autorisées sont également détournées pour des usages qualifiés de magiques.

Le deuxième aspect de ce paradoxe est l'usage de l'écriture dans l'apprentissage de la

---

3 *ibidem*, p. 191

prière. A partir d'un corpus de livrets de catéchisme destinés aux enfants et aux adolescents, nous verrons que la prière écrite y est valorisée, tant pour sa vertu mnémorique que pour sa valeur d'affermissement de la foi par la communication directe avec Dieu.

Ces pratiques de création et de transmission, entre orthodoxie et hétérodoxie, constituent-elles un premier mouvement vers un processus de canonisation ?

Ces analyses seront étayées par une présentation de données de terrain : extraits d'entretiens, descriptions d'actions, photographies de prières écrites *in situ* et numérisations de textes collectés. La proposition de Jack Goody sur le processus de canonisation prenant en compte aussi bien les contextes religieux que profanes, nous adopterons une perspective comparatiste en élargissant notre propos à d'autres terrains et pratiques d'écriture : graffitis anti-publicitaires dans le métro parisien, production de communiqués de presse par des collectifs militants.

Nous mettrons en relation plusieurs textes de Jack Goody sur les pratiques religieuses avec d'autres travaux portant sur la littérature religieuse aussi bien en anthropologie de l'écriture (Albert-Llorca : 1993 ; Kapitske : 1995) qu'en histoire de la culture écrite (Martin : 2003 ; Poulin : 1979 ).

## Références

**Albert-Llorca M.** (1993), « Le courrier du ciel » in Fabre D. (ed.), *Écritures ordinaires*, Paris, P.o.l-B.p.i : 178-219

**Goody, J.** (2000), *The Power of the Written Tradition*, Washington, Smithsonian Institution Press (*Pouvoirs et savoirs de l'écrit*, traduction de Claire Maniez, coordination Jean-Marie Privat, Paris, Éditions La Dispute, 2007)

**Goody, J.** (1986), *The Logic of Writing and the Organization of Society*, Cambridge University Press (*La logique de l'écriture. Aux origines des sociétés humaines*, Paris, A. Colin)

**Goody, J.** (1977 a), *The Domestication of the Savage Mind*, Cambridge University Press (*La Raison graphique : la domestication de la pensée sauvage*, traduction de Jean Bazin et Alban Bensa, Éditions de Minuit, 1978)

**Goody, J.** (1977 b), « Against ritual : loosely structured thoughts on a loosely defined topic », in Falk-Moore S. et Meyerhof B., (eds.), *Secular Rituals Considered : Prolegomena Towards a Theory of Ritual, Ceremony and Formality*, Amsterdam

**Goody, J.** (1961), « Religion and ritual : the definitional problem », *British Journal of Sociology*, n°12, p. 142-163.

**Goody, J.** (1957), « Anomie in Ashanti ? », *Africa*, n°27, p. 75-104

**Kapitske, C.** (1995), *Literacy and Religion : the Textual Politics and Practice of Seventh-Day Adventism*, Amsterdam, John Benjamins

**Martin, P.** (2003), *Une religion des livres (vers 1640 - vers 1850)*, Paris, Editions du Cerf

**Poulin, J.C.** (1979) « Entre magie et religion. Recherches sur les utilisations marginales de l'écrit dans la culture populaire du Haut Moyen Âge », in P. BOGLIONI (dir.), *La culture populaire au moyen âge*. Montréal, L'Aurore